CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81236** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 25/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 429254618

Siret : 429 254 618 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 05717

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21484816504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21484816504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : OZBAT

21 CHEMIN DES ESSERTS
21-23
73200 ALBERTVILLE

Téléphone : 04 79 32 80 46 **Fax :**

Portable : 06 13 38 08 20

Responsabilité légale :
OZTURK YAVUZ GÉRANT / OZTURK HAYRI GÉRANT / OZTURK OKTAY GÉRANT

Site Internet : www.sarlozbat.com

E-mail : contact@sarlozbat.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 760 636 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	26/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/11/2025 11:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.